



## Détention de Cannabis en Allemagne

Par **JayB**, le **19/10/2009** à **19:34**

Bonjour, je me suis fait arreter à la frontière Allemande avec 3.64g de cannabis et 1 couteau qui semble t il n'était pas dans les normes. J'ai reçu un lettre venant d'Allemagne 3 mois plus tard me demandant de payer une somme de 15x40€ soit 600€ plus 150€. Cela me semble totalement disproportionné et je ne suis d'ailleurs pas en mesure de payer cette somme. J'aimerais savoir s'il existe des recours à ma situation. De plus j'aimerais savoir si cela me suivra plus tard ( casier judiciaire) et me posera problème notamment si je souhaite exercer un métier libéral.

Merci d'avance  
Cordialement